

4 D OTT dans les EPHAD

Si une réorganisation du temps de travail des professionnels des EPHAD s'impose

Le dossier présenté aujourd'hui, englobe tout le personnel de L'EPHAD, c'est regrettable et amène une difficulté à prendre un avis.

En effet, malgré un gout amer du personnel d'avoir évité le pire pour leur perte de congé, les métiers roulant sur les mêmes postes (comme par exemple les AS, la restauration, etc.) émettent un avis favorable sous réserve d'expérimentation ;

En ce qui concerne les IDE, c'est majoritairement un levier de boucliers pour un avis contre.

En effet, en ce qui concernent les grands ou les petits établissements, le constat reste le même : pourquoi ne pas avoir proposé des journées à 7 heures 30 en semaine pour tous les agent·e·s. De plus, à regarder de plus près les résultats des votes et les remarques laissées par grand nombre d'agent·e·s, en décidant de mettre en place le scénario 1, vous balayez les votes blancs et les remarques relative à une 3^{ème} réunion du groupe de travail qui ne s'est pas tenue, l'exploration d'autres OTT proposées par les agent·e·s sans explication claire. Pourquoi ne pas avoir accepté de reporter l'OTT des IDE en organisant une nouvelle réunion du groupe de travail afin que les avis puissent s'exprimer et qu'une réelle concertation voit le jour?

Vous évoquez une période d'expérimentation. Cela nous laisse d'autant plus perplexe que l'expérience relative à l'expérimentation des astreintes en semaine et du rapport présenté au sein de cette instance très orienté en terme de sujets traités et de réponses apportées ne laisse aucun doute sur le résultat que vous aurez à cœur de défendre à la fin de cette nouvelle expérimentation.

De plus, cette direction très encline à rédiger des arrêtés de désignation s'en donne à cœur joie et réquisitionne des agent·e·s les après-midi sur des jours où ils ou elles sont sensé·e·s travailler de matin. Si ce n'est pas clairement de l'intimidation, de l'entrave au droit de grève caractérisée, cela y ressemble fort.

Nous notons cependant que L'ensemble des agents restent perplexe sur la perte de 10 jours de repos. Le personnel appréhende une recrudescence de temps partiel, quand ils seront acceptés, un réel épuisement et des arrêts supplémentaires et une augmentation de la tension de recrutement.

La CGT et l'UGICT CGT appréhende une expérimentation sur 1 an et 3 mois, nous demanderons au cour du comité de suivi un état des effectifs mois par mois, pour chaque établissement,

Le taux d'absentéisme, le nombre de temps partiel comparable avec les années précédentes, le nombre de recrutements qualifiés et non qualifiés et l'effectifs des départs de la collectivité.

CONTRE